

## SOMMAIRE

Le développement  
économique

| Pages 2 et 3 |

Projets Territoires  
Educatifs Ruraux

| Page 4 |

Le mot du  
Président

| Page 4 |

Directeur de la publication :

Bruno DEZOBRY

Responsable de la rédaction :

Jérôme COMMOY

Crédits photographiques :

CCLC, Freepik

Création graphique et réalisation :

Laura BRIAND

Impression : La Poste

Tirage : 5 549 exemplaires

Contact :

[secretariat@cclacsdechampagne.fr](mailto:secretariat@cclacsdechampagne.fr)

Tél : 03 25 27 91 93



# Zoom sur

# LE DÉVELOPPEMENT

## LES JOURNÉES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la CCLC a mis en place en 2023 une journée à destination des chefs d'entreprises du territoire, dans le but de créer des synergies entre les différents acteurs.

En 2023, une visite de la scierie Monniot à Brienne-le-Château a été organisée, suivie d'un temps d'échange à l'auditorium de l'école intercommunale de musique autour du thème « Entreprendre, attirer et valoriser sur le territoire ».

En 2024, les participants ont visité deux entreprises présentes sur la zone d'activité de l'aérodrome de Saint-Léger-sous-Brienne (la marbrerie Saint-Christophe ainsi que la menuiserie Drouot innovation). Ils ont ensuite assisté à une conférence sur le thème « Requalification d'une ancienne base aérienne militaire ».

Au vu de son succès, cette journée connaîtra une 3ème édition en 2025.



## SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE IMMOBILIÈRE SUD CHAMPAGNE

Afin de rationaliser les actions d'aménagement et de construction favorisant le développement économique, cinq EPCI de l'Aube, en lien avec la Région Grand Est, se sont entendus pour créer une Société Publique Locale (Immobilière Sud Champagne). L'objectif principal est de permettre aux acteurs territoriaux intervenant en matière de développement économique de se coordonner afin d'attirer des investisseurs et des emplois sur nos bassins de vie.

La CCLC, en tant qu'actionnaire de cette SPL, investira 18 400 € / an pendant 5 ans afin de favoriser le développement économique de son territoire.

# ÉCONOMIQUE

## ACQUISITION DE LA ZAE DE L'AÉRODROME DE SAINT-LÉGER-SOUS-BRIENNE



L'aérodrome a été inauguré dans les années 50 afin d'accueillir les activités de l'aéroclub du Briennois, puis, à partir de 1958, il est utilisé en tant que base militaire de l'OTAN avec la présence de troupes alliées américaines de l'US Air Force et de nombreux bâtiments et véhicules militaires. En 1962, l'armée américaine a notamment utilisé l'aérodrome pour la maintenance de ses avions de liaison. 1965 marque le retrait des forces de l'OTAN de l'aérodrome.

Depuis cette période et jusqu'à aujourd'hui, **l'aérodrome est utilisé à des fins de loisirs comme l'ULM, le parachutisme et l'aviation de tourisme.** La totalité du site est actuellement gérée par le conseil départemental.

Le site complet couvre une emprise foncière de 240 hectares et **16 hectares ont été identifiés comme**



**étant une zone d'activité destinée au développement économique.** Le Département ayant perdu la clause de compétence générale, il revient à la CCLC d'aménager ces 16 hectares.



**Deux conventions ont été signées** avec l'établissement public foncier Grand Est (EPFGE) dans l'objectif d'évaluer la faisabilité juridique, technique et financière de l'aménagement de la zone. Plusieurs études sont actuellement menées en parallèle (étude historique, étude sites et sols pollués, étude faune flore, étude amiante et plomb).

Depuis janvier 2024, la CCLC a engagé 40 000 € dans les conventions qui la lie à l'EPFGE.

## TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE BRIENNE-LE-CHÂTEAU

La CCLC est compétente en matière de création, aménagement et entretien des zones d'activité industrielle, commerciale et artisanale. C'est dans ce cadre qu'un transfert de la zone d'activité Becquerel est prévu en 2025. La CCLC disposera alors de 10 000m<sup>2</sup> de surface disponible pour **l'installation de nouvelles entreprises à Brienne-le-Château.**

Le développement économique étant au cœur du mandat 2020-2026, nous avons voulu vous proposer une double page dédiée aux actions entreprises dans ce domaine. La CCLC dans les prochaines années disposera d'un foncier important pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises que ce soit sur la zone d'activité de l'aérodrome de Saint-Léger-sous-Brienne ou sur la zone d'activité Becquerel à Brienne-le-Château. En parallèle, la CCLC travaille sur les notions d'attractivité du territoire par la réalisation de vidéos de promotions de ces infrastructures, de mobilisation des acteurs économiques par l'organisation d'une journée dédiée à destination des chefs d'entreprises et de mutualisation de moyens par son actionnariat ou sein de la SPL Immobilière Sud Champagne.

Les compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires étant toujours au cœur des activités de la CCLC, une grande étude est actuellement menée afin d'offrir aux familles et aux enfants des services toujours plus pertinents et qualitatifs.

Toutes ces actions permettent de se projeter dans une stratégie de long terme de développement du territoire, de lutte contre le déclin démographique et d'amélioration des services rendus à la population.

Bruno Dezobry,  
Président

## TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

**Dans le dernier numéro du Mag, nous avons annoncé que la CCLC avait été retenue comme pilote du programme « Territoires Educatifs Ruraux ». Nous pouvons aujourd'hui revenir sur la stratégie adoptée et présenter certaines actions déjà mises en place.**

### FRESQUE À L'ÉCOLE DE BRIENNE-LE-CHÂTEAU

AVEC JÉRÔME LAURENT - PROFESSEUR D'ARTS PLASTIQUES

En relation avec l'artiste Keucra, l'ensemble des élèves de l'école primaire de Brienne-le-Château ont travaillé sur le thème « Vivre ensemble à l'école ». Les enfants ont d'abord eu un temps de réflexion avant de mettre en forme leurs idées sur papier. M. Laurent a ensuite sélectionné quelques dessins dont il a réalisé les esquisses sur la fresque. Les élèves ont peint l'ensemble de l'œuvre et M. Laurent y a ajouté quelques finitions.

**Ce projet sera également réalisé du 31 mars au 7 avril à l'école de Chavanges sur le thème des Arts.**



### NUMÉRIQUE ÉTHIQUE TOUR

En juin 2024, la CCLC a accueilli le numérique éthique tour en partenariat avec la MAIF. L'objectif de ce projet était de proposer aux élèves des écoles du secteur des ateliers autour de thèmes variés comme le coding, la réalité virtuelle, les cybers réflexes etc. Ce sont 200 élèves du territoire de la CCLC qui ont été accueillis sur deux jours à cet événement.

### DIAGNOSTIC TERRITORIAL ENFANCE-JEUNESSE ET SERVICES AUX FAMILLES

Afin de répondre au mieux aux problématiques liées à l'enfance-jeunesse et aux services aux familles sur le territoire et éviter les actions éparses des différents acteurs (Éducation Nationale, Collectivités, CAF, MSA, structures associatives, etc.), la CCLC a lancé en partenariat avec la commune de Brienne-le-Château un grand diagnostic de territoire. Certains habitants ont par ailleurs dû recevoir une enquête en ligne en novembre 2024. La phase 1 de l'étude est terminée et la phase 2 permettra de définir les orientations de la CCLC en matière d'enfance-jeunesse pour les prochaines années. Fin de l'étude en septembre 2025.

